

nommé à la place de Martin Chéron, décédé. (vol. 5, p. 44).

1719—septembre 1 : *Mathurin-François Martin, sieur de Lino*, nommé premier conseiller à la place du sieur de la Martinière, décédé (vol. 5, p. 52).

1721—mai 13 : *Charles Guillimin*, nommé à la place de Jean Petit, décédé. (vol. 5, p. 55).

1722—février 10 : *Jean-Eustache Lanouillier* (sieur de Boisclair, contrôleur de la marine, grand voyer), avocat à la cour du Parlement de Paris, nommé à la place du sieur de Lino, fait premier conseiller. (Vol. 6, p. 1).

1724—janvier 4 : *M. de Varennes*, archidiacre de Québec, nommé conseiller clerc à la place de M. de la Colombière, décédé. (Vol. 6, p. 20).

1727—février 19 : M. de Lino, premier conseiller, est nommé garde des sceaux à la place de M. de Lotbinière qui a embrassé l'état ecclésiastique. (Vol. 6, p. 102).

1727—mars 1 : *Jean Crespin*, nommé à la place du sieur Aubert, décédé. (Vol. 6, p. 102).

1729—mai 17 : *Le sieur de la Tour*, docteur en droit, doyen de l'église cathédrale de Québec, nommé conseiller clerc à la place de M. de Varennes.

*Nota.*—Un conseiller clerc ne peut présider aux séances, ni assister aux jugements dans les affaires criminelles—(Vol. 6, p. 130). M. de la Tour, ayant représenté au roi qu'on lui faisait difficulté de lui accorder le même rang en séance que celui dont jouissaient les conseillers clercs dans les conseils supérieurs de France sur la raison qu'il ne leur était pas attribué par la déclaration de 1703 et que MM. de la Colombière et de Varennes n'avaient été installés que suivant le rang de leur réception, il fut décidé le 25 mars 1730 (vol. 6, p. 167), que les conseillers clercs auraient rang au conseil de Québec après le doyen et le plus ancien conseiller en l'absence du doyen, mais sans pouvoir jamais présider.

1730—janvier 13 : *François-Etienne Cugnet*, avo-